



L'Ombre du silence

Tribune contre la compromission des élites scientifiques et pour la liberté en Algérie

L'Algérie, et particulièrement sa communauté universitaire, traverse une période sombre de son histoire contemporaine. Alors que les libertés académiques sont restreintes et que des enseignants, chercheurs et étudiants sont poursuivis ou emprisonnés pour leurs opinions ou leur engagement citoyen, une vitrine institutionnelle continue d'offrir au pouvoir une image de modernité scientifique : le **Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger**.

Une telle instance aurait pu constituer un pont précieux entre la diaspora scientifique et les besoins de développement du pays. Mais face à la réalité vécue par le monde universitaire algérien, le silence de ses membres interroge profondément. Il existe un contraste saisissant entre les libertés académiques dont bénéficient ces chercheurs dans les démocraties occidentales où ils résident et leur absence de prise de position publique sur les atteintes à ces mêmes libertés en Algérie.

Lors de leurs réunions, cérémonies ou interventions officielles, ils privilégient les sujets consensuels — transfert de technologie, économie de la connaissance, numérisation — tout en passant sous silence le préalable à toute activité scientifique : **la liberté de penser, de chercher et de contester**.

Cette situation pose une question éthique majeure :

« Peut-on promouvoir la coopération scientifique avec un pays tout en restant silencieux lorsque des universitaires y sont poursuivis pour leurs opinions ? »

Le prestige scientifique ne devrait pas servir d'enseigne institutionnelle au prix d'un renoncement aux principes qui fondent la liberté académique.

Une université ne peut prospérer dans un environnement où une conférence, une recherche en sciences humaines ou une critique publique peuvent être perçues comme une menace. Le cas de l'économiste et professeur **Djelloul Slama**, arrêté fin janvier 2026 et placé en détention provisoire après des critiques publiques, très mesurées d'ailleurs, concernant les coûts et la rentabilité du projet minier de **Gara Djebilet**, illustre les risques auxquels peuvent être exposés les universitaires lorsqu'ils interviennent dans le débat public. Plus largement, des enseignants, étudiants, chercheurs et citoyens ont été poursuivis ou condamnés pour des publications sur les réseaux sociaux ou pour leur participation au Hirak. Les cas de **Mira Moknache**, **Hakima Sbahi** et **Abderahim Guerna**, parmi d'autres, illustrent cette situation.

C'est dans ce contexte que la responsabilité des membres du Haut Conseil mérite d'être posée.

TROIS QUESTIONS S'IMPOSENT

1. *Pourquoi aucune prise de position publique forte en faveur des universitaires poursuivis ou détenus ?*
2. *Comment défendre la liberté académique dans les universités de Paris, Montréal ou Londres tout en restant silencieux face aux restrictions de cette liberté en Algérie ?*
3. *Comment justifier le silence lorsque des citoyens sont privés de liberté pour leurs opinions ou leurs engagements ?*

Un chercheur ne peut durablement dissocier son savoir de la responsabilité qui l'accompagne. La science ne saurait être réduite à un ensemble de techniques au service du développement, indépendamment des libertés qui permettent de la faire vivre.

LES OBJECTIONS

Nous connaissons les objections. On dira que la science doit rester à l'écart de la politique. Mais la **liberté académique n'est pas une opinion politique parmi d'autres** : elle est la **condition même de la science**, celle que ces chercheurs défendent sans hésiter dans leurs universités en Occident. On dira également que l'on change davantage les choses de l'intérieur que par la dénonciation publique. Peut-être. Mais **l'influence intérieure ne vaut que si elle s'exerce réellement**. Un engagement silencieux peut être perçu, de l'extérieur, comme une **caution**, voire comme une **forme de compromission**.

CE QUE NOUS DEMANDONS

C'est là que réside le problème : si les membres d'un Haut Conseil placé auprès du chef de l'État ne peuvent pas évoquer la liberté académique et les libertés en général sans crainte, qui pourra le faire ? Les membres du Haut Conseil disposent de ce qui manque à de nombreux universitaires restés au pays : une notoriété internationale, une protection relative et un accès direct aux plus hautes autorités de l'État. Cette position leur confère une responsabilité particulière. Nous ne leur demandons pas de renoncer à leur mission, mais de l'assumer pleinement. Nous leur demandons de porter, lors de leurs prochaines rencontres avec les autorités, la situation des universitaires poursuivis et parfois suspendus de leurs fonctions pour leurs opinions, à commencer par celle de **Djelloul Slama**. Nous leur demandons enfin d'exprimer, individuellement ou collectivement, leur solidarité avec leurs confrères poursuivis en justice pour leurs opinions, et de ne pas laisser leur prestige servir de caution à un discours de modernité qui ignorerait ces réalités.

L'enjeu dépasse le fonctionnement d'une institution ou l'organisation de quelques colloques. Il concerne la responsabilité des intellectuels face à leur époque.

Il est encore temps de rompre avec le silence et de faire de la liberté académique un principe indissociable de toute coopération scientifique.